

## Aigrette garzette *Egretta garzetta*

**Code Natura 2000 : A 026**

### Statut et Protection

- Directive Oiseaux : Annexe I
- Protection nationale : L.414-1 et L.414-2 du code de l'environnement.
- Convention de Berne : Annexe II
- Liste rouge nationale : Espèce à surveiller

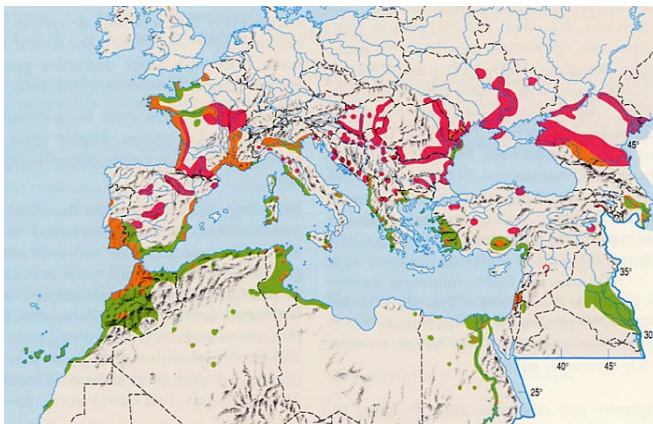
- Classe : Oiseaux
- Ordre : Ciconiformes
- Famille : Ardéidés



### Description de l'espèce

Héron de taille moyenne entièrement blanc. Pattes noires avec doigts jaunes. Bec noir long et effilé. Deux longues plumes blanches sur la nuque et longues plumes ornementales sur le dos en plumage nuptial.

### Répartition en France et en Europe



L'Aigrette garzette est largement distribuée à travers l'Europe méridionale (autour de la Méditerranée et de la mer Noire).

En France, l'espèce a longtemps été cantonnée au littoral méditerranéen. Depuis les années 80, l'espèce a colonisé tout le littoral atlantique jusqu'à la Manche. L'espèce a aussi colonisé l'intérieur des terres par le couloir Rhodanien.

### Biologie et Ecologie

#### *Habitats en Languedoc-Roussillon*

L'espèce niche essentiellement dans les boisements (Pinède, tamaris,...) en bordure de zones humides. Peu exigeante elle peut exploiter tout type de zones humides : marais d'eau douce, rizières, fleuve, lagunes, salins.

#### *Régime alimentaire*

Le régime alimentaire de l'Aigrette est très diversifiée : poissons, insectes aquatiques, amphibiens, crustacés, mollusques.

#### *Reproduction et activités*

Le domaine vital autour des colonies est composé d'une mosaïque de lieux d'alimentation, disponibles dans un rayon de 10 à 15 kilomètres. Les sites d'établissements des colonies de l'Aigrette sont choisis en fonction des critères suivants : les matériaux de construction des nids doivent être disponibles sur le site, l'habitat doit pouvoir contribuer à la protection des jeunes et des œufs contre la pluie, les prédateurs et les nicheurs voisins. Les sites sont toujours choisis sur des îlots pour décourager les prédateurs terrestres. La ponte (3 à 5 œufs) intervient entre la mi-avril et la mi-mai. L'incubation dure 23 jours et l'élevage 40 à 50 jours. Les deux partenaires s'investissent dans toutes les phases de la reproduction.

#### *Migrations*

La grande majorité des Aigrettes garzettes se reproduisant en France hiverne sur le littoral méditerranéen de la France et de l'Espagne. Mais on note des déplacements bien plus importants allant du Ghana à l'Egypte.

## État des populations et tendances d'évolution des effectifs

La population d'Europe occidentale, en augmentation depuis une dizaine d'années, est estimée actuellement à 30 000 couples dont 10 000 en France. Dans notre pays, l'espèce a longtemps été inféodée à la Camargue, mais une très forte progression sur la façade atlantique entre 1989 et 1994 a inversé la situation puisque le littoral méditerranéen ne regroupe plus que 36 % des effectifs nicheurs contre 60 % pour la façade atlantique. Le couloir Rhodanien (Loire, Allier, Durance) et également la Garonne abrite 3 % des effectifs nicheurs français.

### Caractéristique de l'habitat d'espèce sur le site (Effectif et état de conservation)

L'Aigrette garzette ne niche pas sur l'étang de Mauguio malgré la présence de milieux favorables à son installation : boisement humide du Mas des Pauvres en particulier. L'étang de Mauguio est utilisé uniquement pour l'alimentation, les oiseaux provenant des colonies de la Petite Camargue gardoise. En été, on note la présence d'environ 300 individus, alors qu'en hiver la population monte jusqu'à 500 individus environ (comptage Naturalistes 34). Les habitats qui accueillent la majorité des effectifs sont les sansouires, les prés salés et les marais de la frange nord de l'étang (Pointe du Salaison, Cros martin, Marais du Grès, les Cayrelles). Ces habitats sont considérés comme en bon état de conservation pour l'espèce.

### Menaces

- Les fluctuations périodiques qui caractérisent la population française témoignent de sa fragilité. Le facteur-clef régulateur de la population est la perte des individus en hiver à cause des vagues de froid. Ainsi, vu la proportion d'hivernants en France, la population est grandement dépendante des aléas climatiques.
- L'Aigrette garzette dépend également de l'entretien des milieux artificiels dans lesquels elle se nourrit : marais de chasse, rizières. Des changements dans les pratiques agricoles ou la gestion des marais pourraient affecter la survie des aigrettes.
- L'Aigrette garzette se reproduit en colonies très peu nombreuses (2 dans l'Hérault seulement, par exemple). La perte d'une colonie peut être dramatique pour les populations.

### Mesures de gestion conservatoire

Le maintien des populations de l'Aigrette garzette en France dépend de la disponibilité des habitats de reproduction. Ces habitats (îlots boisés tranquilles) doivent être protégés. Le maintien des zones humides qui forment le domaine vital de chaque colonie est essentiel. Enfin pour les sujets migrateurs, leur survie reste subordonné à l'existence, le long des voies de migration, d'un réseau de zones humides joignant les lieux de reproduction aux zones d'hivernage.

### Conséquences éventuelles de cette gestion sur d'autres espèces

Cette gestion est favorable pour tous les hérons migrateurs coloniaux : Crabier chevelu, Bihoreau gris,...